



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 26/09/2024

Echéance le : 31/10/2024

CS/SB

GARAGE AUTO.DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

TVA : FR12902550565

Page :1/1

N° Document 4766862		N° Client 0165285		Votre Commande		Marque		V.I.N. Zone Expedition : 03		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande 5506209	
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe		Remise 18%	Prix unitaire net hors taxe		Montant	
** BL 5506209 DU 26/09/2024 ** GH 073 SR															
COMMENTAIRE R.A. : GH 073 SR NUMERO DE COMMANDE :															
I:BOUGIE ALLUMAGE AM				FMOOE244 E01C05		4,00		4	24,78		48,00	12,89		51,54	
E:FILTRE HUILE AM				1619270580 C13D02		1,00		4	11,03		44,00	6,18		6,18	
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 57,72															
CHER CLIENT NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS. VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES. SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT															

Coupon à joindre à votre règlement		
N° Document	N° Client	N° Commande
4766862	0165285	5506209
Echéance le :	31/10/2024	
26/09/2024		69,27



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.